

Compte rendu de la réunion n° 16 du Collège des Producteurs – version définitive

I. Identification du document :

Type de document	Compte rendu
Titre du document	Compte rendu de la réunion du Collège des Producteurs- Version définitive
Responsable de la préparation du document	Emmanuel Grosjean-Isabelle Monnart
Date de publication	
Validé par	
Annexe(s)	Liste des participants – annexe 1

II. Généralités

N° ordre chronologique de la réunion : n° 16
19 juin 2019, UCM, 13h00

- *Ordre du jour :*
 - ❖ Validation de l'ordre du jour et du PV de la réunion précédente
 - ❖ Easy-agri
 - ❖ Plans de développement filières
 - ❖ Manger demain
- *Liste des documents transmis aux participants :*
 - ❖ Plans de développement des filières wallonnes

III. Validation de l'ordre du jour et du PV de la réunion précédente

L'ordre du jour est validé et le PV de la réunion du 16 novembre 2018 est approuvé sans remarque. Cette réunion a été élargie aux membres des différentes commissions filière pour leur présenter le fruit du travail collaboratif mené avec eux dans le cadre de l'élaboration des plans de développement des filières.



IV. Easy-agri

Le site web a été créé en 2017 afin d'offrir une plateforme de ventes et d'achat d'animaux de rente à destination des éleveurs et des professionnels de la viande. Il est entièrement gratuit et permet de mettre directement en contact acheteurs et vendeurs.

Depuis son démarrage, plus de 3000 producteurs se sont inscrits. On dénombre une moyenne de 35 annonces publiées par jour, 1000 annonces par mois, 60 000 visites et 2 millions de pages vues, ce qui représente 10% des parts de marché des petites annonces pour les animaux concernés. Un groupe facebook fermé a également été créé et recense plus de 700 membres. On constate que les annonces sont plus portées sur le secteur avicole (35%) et ovin (24%) et davantage par les particuliers et les éleveurs amateurs (51%) que par les professionnels. Pour cette raison, une enquête a été initiée auprès des utilisateurs afin d'évaluer les forces et les faiblesses de l'application et les opportunités de développement auprès des professionnels.

Dans ce cadre, un groupe de travail s'est constitué avec l'AWE et l'Arsia pour le rendre plus accessible au secteur Bovins et accroître le % d'annonces bovines (6% à l'heure actuelle) via notamment un accès direct au travers de l'application Cerise. Des moyens ont été sollicités auprès de l'administration pour développer la promotion de la plateforme auprès des clients cibles mais sans succès à ce jour. Sans suite, une stratégie de mobilisation de moyens privés (au travers de publicités sur le site par exemple) pourrait être développée.

V. Plans de développement filières

Suite aux enjeux économiques, démographiques, environnementaux et techniques liés aux différents secteurs, et vu les résultats significatifs engendrés par les acteurs ayant travaillé sur le plan de développement Bio, le Collège s'est vu mandaté la mission de rédiger des plans de développement à 10 ans pour l'ensemble des secteurs à l'exception i) du secteur Porc qui suite à la crise porcine (PPA) a travaillé en priorité sur un plan d'actions d'urgence, ii) du secteur Aquacole qui dispose déjà d'un plan élaboré en 2014 et toujours en cours, et iii) du secteur de la Pomme de terre dont le travail a été initié avec la Fiwap.

Afin d'assurer une homogénéité, la méthode de travail a été quasi identique pour l'ensemble des plans qui ont été élaborés par les commissions filière. A l'heure actuelle, 5 plans ont été validés par le Ministre Colin et (Avicole, Hort Orn. et Comestible, Ovin et Orge de brasserie), les autres (Viande bovine, céréales alimentaires, cultures protéiniques et bovins lait) ont été discutés avec le Cabinet mais n'ont pu être validés sur le plan des trajectoires budgétaires en regard de la proximité des élections régionales.

Pour chacun des plans, un état des lieux, une vision et un plan d'actions à 10 ans ont été identifiés et des trajectoires budgétaires ont été tracées afin d'orienter et prioriser les investissements publics à destination de la recherche, encadrement, administration et promotion (un résumé des différents plans est présenté en annexe). Il est précisé qu'il s'agit de trajectoires budgétaires qui pourront être mises en œuvre soit par de nouveaux moyens budgétaires, soit par des réorientations budgétaires.

A la suite de cette présentation quelques préoccupations sont avancées :

1° **Pour le secteur porc**, il est demandé de prévoir également une trajectoire budgétaire afin que le secteur ne soit pas oublié en attendant qu'un plan de développement soit rédigé. Le Cabinet du Ministre Colin répond que l'avenir du secteur porc étant incertain tant que la crise sera en cours, un plan est difficilement



concevable mais qu'il est évident que des moyens budgétaires seront affectés à ce secteur même s'il ne dispose pas de plan à 10 ans.

2° Pour les protéines végétales, certaines cultures sont actuellement dépendantes de l'utilisation d'insecticides qui sont interdits, il faudra donc veiller au développement de solutions techniques réalistes en parallèle à des aides directes qui favoriseront la prise de risque des producteurs. Le Cabinet du Ministre Colin précise que tant en matière d'aides directes que de moyens de recherche, il est plus approprié de considérer que l'on travaille avec une enveloppe fermée et qu'il s'agira de faire des arbitrages et de la gestion de priorités.

3° Pour le secteur laitier, certains s'interrogent sur l'influence des stocks de poudre de lait sur la mise en œuvre du plan.

4° Pour le secteur Horticole, il était attendu plus d'actions immédiates en regard de la crise économique du secteur fruitier. Le Cabinet du Ministre Colin précise que les effets des actions se feront sentir à plus long terme et que les plans peuvent être ajustés dans leur mise en œuvre.

5° Pour l'ensemble des secteurs, il serait utile d'élaborer une vision consolidée des plans sur le territoire wallon pour identifier les points de convergence et divergence et construire un plan de développement global de l'agriculture wallonne mettant en avant les éventuels arbitrages à faire. Les points suivants sont particulièrement mis en avant dans ce cadre :

- Il faut rester vigilant aux questions de compétition entre alimentaire et non alimentaire (par exemple compétition sapins/prairies)
- Il faut rester vigilant à maintenir le nombre d'agriculteurs et lier ce nombre à un niveau minimum d'autonomie alimentaire (et éviter l'importation en masse de produits agricoles),
- Par rapport aux préoccupations liées au climat, il faudrait envisager de réunir tous les protagonistes et tenter de rapprocher les points de vue pour éviter que l'agriculture ne soit à chaque fois mise à mal comme source de pollution. Dans le cadre de la fusion des cellules infos, le Collège prévoit de réunir en septembre tous les acteurs contribuant au contenu des dossiers diffusés afin d'établir un plan d'actions et voir quels sont les dossiers à rédiger en priorité et qui y travaillera.
- Il faut mettre en avant 2 défis transversaux : 1° s'affranchir de la dépendance mondiale pour ne pas subir les fluctuations du marché 2° se réapproprier la transformation et commercialisation de notre production en Wallonie.
- Il faut préciser que l'idée est aussi de fédérer le CRA-W, l'administration et l'encadrement autour d'objectifs communs afin d'avoir des plans qui servent d'outils de développement et de ligne de conduite.

Pour cet exercice de globalisation des plans, la coordination rédigera un document de synthèse qui sera transmis aux membres pour éventuels points d'attention transversaux ; ce document sera ensuite transmis aux futures autorités en charge de l'agriculture en Wallonie. Un travail sera par ailleurs poursuivi avec la DGo3, l'APAQ-W et le CRA-W pour s'assurer de la convergence des plans d'actions avec leurs propres activités et le cadrage avec le budget et la durée nécessaires pour atteindre les objectifs fixés.

Pour la suite, les différents plans seront publiés sur Filagri. Les chargés de mission de la Socopro vont suivre la mise en œuvre de leur plan de développement sur base d'un rapportage semestriel élaboré avec les commissions filières.

Un point d'attention est émis quant à la composition des commissions de certaines filières qui ne sont pas représentées au niveau de certains acteurs de la chaîne alimentaire. Un appel à idées est lancé pour attirer des acteurs clés afin que les discussions sur les plans d'actions collent au mieux à la réalité du terrain.



VI. Manger demain

L'ASBL SOCOPRO s'est vu confiée par le Gouvernement Wallon la mission de mettre en place une nouvelle cellule « Manger demain ». Cette cellule est liée à la stratégie d'alimentation durable « Manger Demain » de la Wallonie.

La cellule a notamment comme mission i) de faire le lien entre toutes les initiatives wallonnes en matière d'alimentation durable, ii) de faciliter la coordination et la communication entre les acteurs et iii) de coordonner la mise en œuvre du Green Deal « Cantines Durables » qui est le thème prioritaire de travail pour les 3 prochaines années (cela représente +/-100. 000 repas/jour et 330 acteurs engagés dans la démarche).

En complément, la cellule a également pour mission d'assurer l'animation d'un Collège Wallon de l'alimentation durable. Un appel à candidature devrait être lancé prochainement par l'administration wallonne pour intégrer cet organe ; la volonté sera de faire un maximum de liens fonctionnels avec le Collège des Producteurs.



Liste de présences Collège du 19 juin 2019

Nom	Prénom	Organisme	Statut
BAURAIND	Catherine	Socopro	
BILLA	Benoit	Producteur	
BLONDIAUX	Candice	Socopro	
BREBONNE	Francis	Invité	
BOURSAULT	Aline	Socopro	
BULLEN	Elen	Invité	
COLLIENNE	Daniel	Producteur	
DANIAUX	Christel	Socopro	
DE BECKER	Mathilde	AB-REOC	
DECALUWE	Laurent	Producteur	
DECLERCK	Caroline	Invité	
DECOSTER	Marc	Producteur	
DECRUYENAERE	Virginie	Invité	
DE FAVEREAU	Corentin	Producteur	
DE GRADY	Charles Henri	Producteur	excusé
DELFOSSÉ	Camille	Invité	
DELHAYE	Myriam	Invité	
DELVAUX	Lionel	IEW	
DESBRUYERES	Yves Marie	Producteur	excusé
DESTAIN	Jean Pierre	Invité	
DEWASMES	Véronique	DG03	
DIVERS	Aurélien	Producteur	
DOCKX	Adrien	Invité	
DUMONT	Louis	Invité	
ERNOUX	Etienne	Producteur	
ESCARNOT	Emmanuelle	Invité	
FERON	Josianne	DG03	excusée
FICHERS	Marc	Nature et Progrès	excusé
FLAMEND	Fabrice	Producteur	
FLORINS	Dominique	Invité	
FRANCK	Guy	Producteur	
FRANCK	Anne Gaelle	Invité	
GREVISSE	André	Producteur	
GROGNA	Philippe	Invité	
HENNUY	Bernard	Invité	
HERMAN	Daisy	ACRF	



HERMAN	Henri	Producteur	
HEROUFOSSE	François	Invité	
HOUSEN	Claire	Invité	
IMAZAKI	Pedro	Socopro	
JACQUES	Dominique	Producteur	
LA SPINA	Sylvie	Nature et Progrès	excusée
LEFERT	Charles	Invité	
LEGRAIN	Marie	Manger Demain	
LHOEST	Henri	Producteur	excusé
LOUPPE	Hélène	Socopro	
MAHIEU	Olivier	Producteur	excusé
MARCHAND	Marie Christine	Invité	excusée
MARECHAL	Jean	Invité	
MAROT	Florine	FUGEA	
MATHIEU	Michel	Producteur	
MATHONET	Oliver	Producteur	excusé
MATTART	Philippe	Invité	
MAYERES	Patrick	Invité	
MAYNE	Bernard	Socopro	
MICHEL	Jean Claude	Invité	
NOEL	Jean François	Invité	
OLIVIER	Claire	Invité	
PETIT	Charles Henri	COMEOS	
PIRAUX	Emile	Invité	excusé
RENARD	José	Cabinet Colin	
REUL	Anne	FEVIA	excusée
RIODA	Emilie	Manger Demain	
ROISEUX	Olivier	Invité	
SCHAUS	Marc	Socopro	
SCHIFFLERS	Patrick	FEBEV	excusé
SCHONBRODT	Alain	Producteur	excusé
SEMAILLE	Marie Laurence	FWA	
SERVAIS	Alain	Invité	
STAS	Henri	Producteur	
STREEL	Laurent	Producteur	excusé
VANDENVOORDE	Yves	FUGEA	
VAN DAELE	Pierre	Invité	
VAN DAMME	Julie	Invité	
VAN HEMELEN	Claude	Invité	
VAN ROOSE	Laetitia	Invité	
VAN MERHAEGUE	John	Producteur	
VAN WONTERGEM	Philippe	Producteur	excusé
WALIN	Eric	Scar	
WILLEME	Michel	Producteur	
WINANDY	Stéphane	Invité	